Envoyé en préfecture le 26/02/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 084-248400335-20250224-DC0142025-DE

Vaison Ventoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DECISION COMMUNAUTAIRE 014-2025

L'an deux mille vingt-cinq le 24 février

OBJET : MISSION LOCALE HAUT VAUCLUSE COTISATION d'ADHESION POUR L'EXERCICE 2025

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes a adhéré en avril 2021 à la Mission Locale du Haut Vaucluse qui assure une politique locale d'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

VU l'article L2122-22 et L5211-2 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière d'actions touristiques,

VU la délibération n°037-2022 du Conseil Communautaire, donnant délégation au Président,

VU la délibération n°046-2021 approuvant l'adhésion à la Mission Locale du Haut Vaucluse pour les années 2021 à 2025,

CONSIDERANT qu'en conseil d'administration en date du 24 novembre 2024 l'association a porté la participation financière d'adhésion de la Communauté de Communes à 1.20 € par habitant

CONSIDERANT la nécessité d'entériner le montant de la nouvelle cotisation par habitant, compte tenu que celle-ci diffère du montant de la convention délibérée pour 2021-2025

Le Président,

Article 1 DECIDE d'accepter l'augmentation de la cotisation à 1.20 € /hab pour l'année 2025,

Soit un montant de 19 293.60 €

Article 3 PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

Article 4 PRECISE que les conseillers communautaires seront informés de cette décision

Jean-François PERILHOU
Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - VAISON VENTOUX

Envoyé en préfecture le 26/02/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 084-248400335-20250224-DC0142025-DE

Mission Locale du Haut Vaucluse
SUD - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

COURRIER ARRIVE

10 FEV. 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAISON VENTOUX

ANNEXE DC 014-2025

Monsieur le Président
Communauté de communes Vaison-Ventoux
375 avenue Gabriel Péri
84110 VAISON-LA-ROMAINE

Annule et remplace

Nos réf. :
CG/ED 25-01

Valréas,
Le 6 Février 2025

Monsieur le Président,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint, le mémoire relatif à la participation financière de la Communauté de Communes Vaison-Ventoux à la Mission Locale du Haut Vaucluse, pour l'année 2025.

Pour information, la participation fixée à 1,15 € par habitant, par le Conseil d'administration de la Mission Locale du Haut Vaucluse du 17 juillet 2008, a été portée à 1,20 € par habitant lors du Conseil d'administration du 22 novembre 2024.

Le nombre d'habitants est basé sur les statistiques de l'INSEE des populations de référence 2022 entrant en vigueur le 1er janvier 2025.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice

Mission Locale
45 crs Victor Hugo
84600 VALREAS
Tél. 04 90 35 60 85
du Haut Vaucluse

Céline GOLLING

PJ : mémoire et chiffres clés de l'activité.